Noble — Contrée
COMMUNE

ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'assemblée primaire de la Commune de Noble-Contrée est convoquée le

Lundi 14 décembre 2026 à 20h00
à la salle de gymnastique de Miège

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 8 juin 2026
3. Présentation du plan financier 2027-2030
4. Approbation du budget 2027
5. Approbation des règlements communaux sur l'eau (eaux à évacuer et eau potable)
6. Approbation de la transformation de l'Association Beaulieu en SOLEA Résidences SA (avec effet rétroactif au 1er juillet 2026)
7. Divers

Le budget 2027, le plan financier 2027-2030, les règlements sur l'eau, la documentation liée à la transformation du cadre juridique de l'Association Beaulieu ainsi que le procès-verbal de la dernière assemblée primaire peuvent être consultés sur notre site Internet www.noble-contree.ch ou à notre guichet d'accueil.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Mathieu Caloz
Président

Samuel Favre
Secrétaire communal

noble-contree.ch

Commune de Noble-Contrée
Avenue St-François 6
3968 Veyras

Informations
027 564 63 00
administration@noble-contree.ch

Horaires du guichet d'accueil
lu au ve : 08 h 00 – 12 h 00
me : 13 h 30 – 18 h 00